



En 2025, les pertes assurées liées aux phénomènes météorologiques violents au Canada dépassent 2,4 milliards de dollars

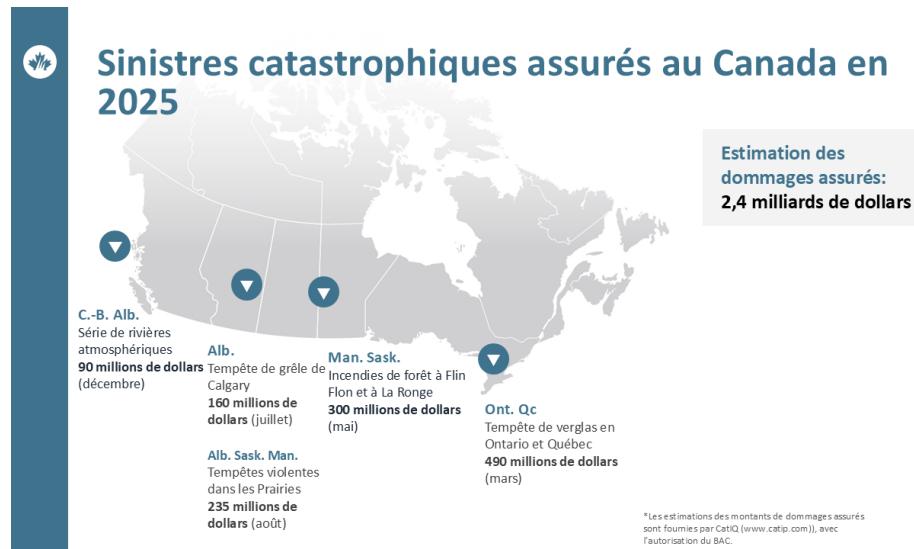
Les gouvernements doivent investir plus dans la résilience pour mieux protéger les communautés

20 janvier 2025 (TORONTO) – Selon Catastrophe Indices and Quantification Inc. (CatIQ), en 2025, les dommages assurés causés par des phénomènes météorologiques violents ont dépassé 2,4 milliards de dollars. L'année 2025 devient ainsi la dixième année la plus coûteuse jamais enregistrée en ce qui concerne les pertes assurées liées aux phénomènes météorologiques violents au Canada.

Parmi les phénomènes météorologiques violents notables survenus en 2025, on peut citer la tempête de verglas qui a frappé l'Ontario et le Québec à la fin du mois de mars, les incendies de forêt qui ont ravagé Flin Flon (au Manitoba) et La Ronge (en Saskatchewan) au mois de mai, la tempête de grêle qui s'est abattue sur Calgary (en Alberta) en juillet, les violentes tempêtes qui ont balayé les Prairies en août, causant d'importants dégâts aux véhicules à Brooks (en Alberta), ainsi que les inondations de décembre en Colombie-Britannique.

Les événements météorologiques extrêmes les plus graves en 2025

Du 28 au 31 mars	Tempête de verglas en Ontario et Québec	490 millions de dollars
Mai	Incendies de forêt à Flin Flon et à La Ronge	300 millions de dollars
Juillet	Tempête de grêle de Calgary	160 millions de dollars
Août	Tempêtes violentes dans les Prairies	235 millions de dollars
Décembre	Série de rivières atmosphériques en Colombie-Britannique	90 millions de dollars





« Les phénomènes météorologiques violents prennent toujours plus d'ampleur. Il y a vingt ans, les pertes assurées dépassaient rarement 500 millions de dollars par an. Aujourd'hui, des coûts annuels dépassant le milliard de dollars sont devenus monnaie courante. Ce changement nous oblige à repenser en profondeur la façon dont nous construisons, planifions et restaurons les communautés dans tout le pays » a déclaré Celyeste Power, présidente et cheffe de la direction du Bureau d'assurance du Canada (BAC). « Le meilleur moyen d'assurer la sécurité des communautés et de garantir l'accès généralisé à des assurances abordables est d'investir dès maintenant et de manière soutenue dans la résilience. »

Entre 2006 et 2015, les pertes annuelles assurées au Canada dues à des phénomènes météorologiques violents et à des feux de forêt s'élevaient à 13,7 milliards de dollars, après ajustement pour tenir compte de l'inflation. Entre 2016 et 2025, ces mêmes pertes s'élevaient à 36,1 milliards de dollars, soit près du triple par rapport à la décennie précédente. Dans le même temps, le nombre moyen d'indemnisations a presque doublé.

« Nous devons cesser de mettre les Canadiens en danger. À l'heure où le Canada se lance dans un plan historique en matière de logement, investir dans la résilience des communautés et des ménages est nettement plus rentable que de payer pour reconstruire après chaque catastrophe », a ajouté Mme Power. « C'est pourquoi le BAC et ses membres continuent d'exhorter les gouvernements à tous les niveaux à investir dans des infrastructures offrant une protection contre les inondations, à adopter des règles d'aménagement du territoire qui garantissent que les habitations ne sont pas construites dans des plaines inondables, à faciliter les initiatives Intelli-feu dans les communautés situées dans des zones à haut risque d'incendie de forêt et à mettre en œuvre les modifications longtemps attendues des codes du bâtiment afin de mieux protéger les habitations et les moyens de subsistance. »

Les dix années les plus coûteuses pour les assureurs canadiens en raison des conditions météorologiques extrêmes enregistrées (Pertes et dépenses ajustées en dollars de 2024)

Rang	Année	Pertes totales (en milliards de dollars)	Événements météorologiques extrêmes
1	2024	9,2	Tempête de grêle à Calgary, incendie de forêt à Jasper, queue de l'ouragan Debby, inondations dans la région du Grand Toronto
2	2016	6,3	Feux de forêt de Fort McMurray
3	2013	4,1	Inondations en Alberta, inondations et tempête de verglas dans la région du Grand Toronto
4	2023	3,7	Inondations en Nouvelle-Écosse, incendies de forêt dans les régions d'Okanagan et de Shuswap



5	2022	3,7	Derecho en Ontario et au Québec, ouragan Fiona
6	1998	3,0	Tempête de verglas au Québec
7	2020	2,6	Inondations à Fort McMurray, tempête de grêle à Calgary
8	2021	2,6	Tempête de grêle à Calgary, inondations en Colombie-Britannique
9	2018	2,6	Tempêtes de pluie et de vent en Ontario et au Québec
10	2025	2,4	Tempête de verglas en Ontario et au Québec, plusieurs incendies de forêt dans les Prairies

Sources 1983–2007 : BAC, PCS Canada, Swiss Re, Deloitte. 2008-2025 : CatIQ

Les estimations des montants de dommages assurés sont fournies par CatIQ (www.CatIQ.com), avec l'autorisation du BAC.

À propos du Bureau d'assurance du Canada

Créé en 1964, le Bureau d'assurance du Canada (BAC) est l'association sectorielle nationale qui représente les assureurs privés d'habitation, d'automobile et d'entreprise du Canada. Ses sociétés membres représentent la vaste majorité du marché hautement concurrentiel de l'assurance de dommages au Canada.

À titre de défenseur des assureurs de dommages privés au Canada, le BAC collabore avec les gouvernements, les organismes de réglementation et les parties prenantes du secteur pour soutenir un environnement concurrentiel afin que l'industrie de l'assurance de dommages continue de protéger la population canadienne des risques auxquels elle est exposée aujourd'hui et sera exposée à l'avenir.

Pour le BAC, la population canadienne a droit à une industrie de l'assurance de dommages réactive et résiliente, capable d'offrir des solutions adaptées aux besoins des particuliers comme des entreprises.

Pour consulter les communiqués de presse, les articles Au point ou pour réserver une entrevue avec un représentant du BAC, parcourez le site bac.ibc.ca. Suivez-nous sur [LinkedIn](#), [X](#) et [Instagram](#), et aimez-nous sur [Facebook](#). Si vous avez des questions au sujet de l'assurance habitation, automobile ou commerciale, n'hésitez pas à communiquer avec le Centre d'information aux consommateurs du BAC, au 1 844 227-5422. Nous sommes là pour vous aider.



Personne-ressource pour les médias :

Brett Weltman

Directeur, Relations avec les médias, BAC

BWeltman@ibc.ca